

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 44

Artikel: Calendrier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

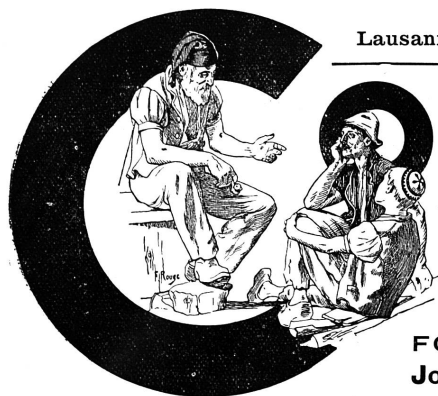
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.



ON VALET QUE DÈVESE VITO ET BIN

LUVI dâo Prâ Derrâ manquâve jamé d'allâ à la faire d'Ouron. Bin soveint lâi avâi rein à fêre, mâ sé pas, lâi seimblîave que sarâi tsesâ malâdo se lâi êtâi pas zu, omète po bâire trâi verro. Câ faut que vo diéssô que Luvî l'êtâi galésameint biberon quand l'êtâi via de l'ottô.

Dan, sti dzo quie, Luvî appliève son éga âo petit tsè, bâille zè z'oodre à sa fenna et à son valet po gouvernâ lè bite, dzibllie et pu via vè Ouron.

Qu'a-te fé lè tota la dzornâ? L'a martschandâ dâi modze, dâi modzon, onnâ trouïe, on poliein, on vî et quatre petit caïon. L'è tot. N'a rein atsetâ po cein que la modze êtâi trâo grasse, lo modzon bêtor; la trouïe l'avâi coumenii, lo poliein l'avâi onna coma que lâi plliaisâi pas, le vî l'êtâi trâo dzouveno et lè petit caïon trâo gros. Po sè consolâ de tote cliiâo patse manquâie, l'a faliu quartettâ, trâidécilâ et lo resto avoué quauque z'amî.

L'avâi justameint trovâ on camerardo dâo militéro, Pierro de la Fordze de Bîman, que sè recriâvant adî du adan. Et ma fâi, vo sède, avoué diâ bon fonds, lo temps passe on sâ pas mé quemet qu'onna râva.

Dan, à la né tsesâite, noûtre dou coo : Luvî dâo Prâ Derrâ et Pierro de la Fordze l'ant appllièyî lâo tsevu tsacon à son tsè. Faut vo dere que l'avant galésameint tserdzî, tant l'on que l'autro et que, po parti, lâo z'è arrevâ oquie de prâo courieu : Pierro de la Fordze n'è-te pas montâ su lo tsè à Luvî dâo Prâ Derrâ, et Luvî su cliquâ à Pierro. Lâi ant rein vu que dâo fû. Sè sant eindroumâ su lâo tsè. Heuresameint que lâo z'ègue n'ètant pas à vin bu et que l'ant trovâ tote solette lo tsemin de lâo z'ottô, tsa-couna avoué son tesrotton que n'êtâi pas lo bon, mâ que ronfliève quemet se l'avâi êtâ tsi sè.

Dein la veilhiâ, lo tsevu à Luvî l'arreve à l'ottô. La mère, que l'out la brison einvoûie lo valet avoué on falot po s'aidhî à dèpllièyî. Lo valet va, vouète l'èga, guegne lo tesrotton, châte dedein et fâ dinse à la mère :

— Mère, lo tsevu l'è noûtro, lo père pas.
Marc à Louis.

Trop de précautions. — Un jour un homme entra chez un barbier. Il ôta son chapeau, s'approcha du barbier avec un revolver à la main et lui dit :

— Je veux que vous me fassiez la barbe. Je ne veux pas qu'on me parle, inutile de me demander si je veux un shampoing ou une coupe de cheveux. Ne parlez pas de température ou de politique.

Il s'assit enfin, et fut des plus satisfaits de la manière prompte et muette du barbier. Voyant un autre client arrivé depuis quelques instants, il lui dit :

— C'est le meilleur moyen de les faire taire. Il n'a pas dit un mot.

— Il ne l'aurait pas pu, d'ailleurs, répliqua l'autre, il est sourd-muet.

Calendrier. — Mon enfant, dites-moi si nous comptons le temps d'après le calendrier grégorien ou le calendrier julien ?

— Chez nous, mam'selle, on a le calendrier de Berne et Vevey.

N'OSANT RIEN DEMANDER...

Apart l'auteur du fameux sonnet, conçoit-on, ici-bas, l'existence possible d'un être normal n'osant rien demander ?

L'enfant, ce doux tyran, demande quelque douceur, un jouet, ou simplement, un moment d'admiration accordée à sa précieuse personne.

L'écolier demande à sortir, plus souvent que la nécessité ne l'exigerait : au lieu de boire avidement à la coupe de la connaissance, il se gorge de l'eau fraîche du lavabo ! Plus âgé, lorsqu'il portera la casquette du collégien, puis de l'étudiant, il en demandera, celui-là ! Inutile de composer la liste, pour éviter des tourments domestiques aux trop bons parents qui penseraient avoir oublié quelque chose !...

Les amoureux demandent aussi : demandes variées, mais visant toutes à une satisfaction d'amour pas toujours propre, puisque l'hygiéniste-au-front-austère condamne le baiser !

Les politiciens !... Ah ; mes amis ! en demandent-ils, sans en rien faire paraître ! Si la pudeur les empêche de vous dire : « Votez pour moi ! » leurs discours ne veulent-ils pas être la preuve de leur valeur !

Les avocats demandent l'acquiescement : « Tant il est vrai, Monsieur le Président et Messieurs, que la bonté venue du cœur prendra le pas sur l'absolution apportée par la mathématique de l'esprit ! »

Le colporteur demande à être débarrassé de sa pacotille, tandis que son client, malgré lui, demande *in petto* à ce que ce commerçant le laisse en paix !

Le poète seul, chaste, réservé, n'a rien osé demander. Il n'a rien obtenu, parce que la belle n'a pas compris que ce silence voulait être éloquent !

Ainsi, sans plus tarder, nous allons demander, demander partout et toujours, demander à chacun ! Si l'on sait demander, on finit bien par obtenir !

Si l'un de nous meurt et que, sur son marbre, on grave ces mots : « N'osant rien demander... » nous saurons qu'il était le modèle de la discrétion. La consolation dernière de ses intimes sera qu'il a obtenu, sans avoir besoin d'oser la demander, la paix, la paix définitive !... et ce n'est déjà pas si mal que ça...
St-Urbain.

TOURTERET SE VENGE

TOURTERET eut été le plus heureux des hommes s'il n'avait pas été tant aimé.

Il avait une charmante petite femme et ce n'est pas d'elle qu'il se plaignait d'être chéri, mais d'une multitude d'oncles, de tantes, de cousins, de cousines, de beaux-frères et de belles-sœurs qui profitaient de n'importe quelle occasion pour arriver chez lui à l'improviste, sous prétexte qu'il habitait la ville et pour y séjourner à loisir.

« La famille a du bon, c'est entendu, se disait Tourteret, mais elle abuse un peu de ma complaisance. On me trouve toutes les qualités de gentillesse, d'obligeance, de dévouement, de résignation, on me fait une réputation de petit saint ; mais si tout cela ne doit servir qu'à m'encombrer perpétuellement de mes cousins et de leur marmaille, je ne retire qu'un bien maigre profit

de cette excellente renommée. La vie est chère, mes parents, tous gens cossus et dorés sur tranche, ne se doutent pas des sacrifices que je suis contraint de m'imposer pour les recevoir. Au début de mon mariage je pensais qu'ils avaient à cœur d'établir entre nous de bons rapports, mais ils commencent à m'obséder. Il est vrai qu'ils se montrent tous empressés et qu'ils insistent pour que j'aie passer mes quinze jours de vacances annuelles chez eux. Or ils sont plus de quarante, si je voulais passer mes vacances chez chacun d'eux, j'en aurais pour quarante ans, alors qu'ils passent chez moi, en moyenne, chacun huit ou dix jours par an. Ils insistent d'autant plus quand ils m'invitent, qu'ils savent bien que l'administration me tient et que je ne suis pas libre.

« Il faut que j'avise pour mettre fin à ce défilé continu et coûteux qui ne me laisse aucune liberté. »

Tourteret n'avait pas inventé la poudre, mais il n'est pas indispensable d'avoir fait cette découverte pour être débrouillard.

Il commença par faire comprendre à sa chère petite femme que leur bonheur serait beaucoup plus à son aise dans un appartement plus restreint.

— Comprends bien ceci, ma chérie, lui dit-il, l'argent que nous ne mettrons pas dans notre loyer, nous l'emploierons à t'acheter de belles robes et des chapeaux mirifiques.

Il n'en fallait pas davantage pour convaincre la jeune madame Tourteret ; mais elle avait bon cœur et pensa à sa famille.

— Et nos parents, dit-elle, où les logerons-nous quand ils viendront nous voir ?

— A l'hôtel, j'y ai pensé ; ils seront beaucoup mieux et jouiront de tout le confort moderne.

Tourteret connaissait trop les lois de l'hospitalité pour ne pas savoir qu'il serait obligé de payer la note de l'hôtel quand ses riches parents le combleraient de l'honneur qu'ils lui faisaient en venant le voir.

Aussi, à la première visite, il alla trouver le garçon de l'hôtel le plus proche, commença par lui graisser la patte et lui dit :

— Avez-vous pour ce soir une chambre peuplée de punaises ?

— Oh ! monsieur, la tenue de la maison est irréprochable, les clients y viennent en toute confiance et nous restent fidèles.

— Tous les goûts sont dans la nature. Il me faut à moi, une chambre où ces bestioles pululents ; arrangez-vous comme vous voudrez, adressez-vous à des éleveurs, je paierai ce qu'il faudra.

Le garçon se ravisa :

Nous avons bien la chambre n° 4, mais elle est exposée au nord.

— Vous n'en avez pas d'autre ?

— Attendez donc, je crois que la 26 est libre ; celle-là est exposée en plein midi, les insectes y sont plus nerveux.

— Elle est infestée ?

— J'en réponds.

— Alors, je la retiens à perpétuité : garnissez-la d'un matelas en noyaux de pêche, d'un lit boîteux, d'une couverture de crin, d'un sommier défoncé.

— C'est déjà fait, monsieur.

— Parfait. Laissez jeûner les légions de pen-